

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'éducation nationale et de  
la jeunesse

Ministère de l'enseignement supérieur,  
de la recherche et de l'innovation

## ARRETE

**portant nomination des membres de la commission administrative paritaire nationale compétente à l'égard du corps des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur**

**Le Ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse,**

- VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- VU le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;
- VU le décret n° 2010-1152 du 29 septembre 2010 relatif aux secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;
- VU les arrêtés du 17 juillet 2018 et du 20 novembre 2018 ;
- VU la proclamation des résultats des élections aux commissions administratives paritaires nationales par le bureau de vote centralisateur le 6 décembre 2018 ;
- VU le procès-verbal de désignation des représentants du personnel à la commission administrative paritaire nationale du corps des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur du 13 décembre 2018 ;

## ARRÊTE

### Article 1<sup>er</sup>

Les fonctionnaires dont les noms suivent sont, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, chargés de représenter l'administration à la commission administrative paritaire nationale compétente à l'égard des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur :

## **REPRESENTANTS TITULAIRES :**

- Mme Annick WAGNER, chef du service des personnels ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé et des bibliothèques à la DGRH ;
- Mme Nadine COLLINEAU, sous-directrice de la gestion des carrières à la DGRH ;
- M. Jean DEROCHE, inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche ;
- M. Hubert SCHMIDT, inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche ;
- Mme Mialy VIALLET, directrice des ressources humaines, secrétaire générale adjointe de l'académie d'Aix-Marseille ;
- M. Julien MOISSETTE, directeur des ressources humaines, secrétaire général adjoint de l'académie de Créteil ;
- M. Marc VAULEON, directeur des ressources humaines, secrétaire général adjoint de l'académie de Nantes ;
- M. Jean-François MOLTER, directeur général des services à l'université de Lorraine ;
- Mme Florence BOISLIVEAU, adjointe à la sous-directrice de la gestion des ressources humaines pour l'administration centrale au SAAM ;
- M. Arnaud LEDUC, chef du bureau des personnels ATSS à la DGRH.

## **REPRESENTANTS SUPPLEANTS :**

- Mme Françoise CARAPEZZI, cheffe de division des personnels administratifs, techniques et d'encadrement au rectorat de l'académie de Nantes ;
- M. Patrick BOUCHET, chef de division à la direction des personnels d'encadrement, administratifs, techniques, de laboratoire, santé, et sociaux au rectorat de l'académie de Bordeaux ;
- Mme Aurélie LEROY, cheffe de division des personnels administratifs au rectorat de l'académie de Créteil ;
- Mme Edith MORISSET, cheffe de division des personnels au rectorat de l'académie de Paris ;
- Mme Valérie SALAT, cheffe de division à la direction des personnels de l'administration et de l'encadrement au rectorat de l'académie de Toulouse ;
- Mme China KHELALI, cheffe de division de l'encadrement et des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé au rectorat de l'académie de Rouen ;
- Mme Mélanie QUILLARD, cheffe du bureau des études de gestion prévisionnelle à la DGRH ;
- M. Alexandre CROS, adjoint au chef du bureau des personnels ATSS à la DGRH ;
- Mme Nurdan YILMAZ, adjointe au chef du bureau de gestion statutaire et des rémunérations au SAAM ;

- Mme Fanny PENA, cheffe de section de la filière administrative au bureau des personnels ATSS à la DGRH.

## Article 2

Les fonctionnaires ci-après désignés, élus à la commission administrative paritaire nationale des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, représentent le personnel à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 :

GRADES	REPRESENTANTS TITULAIRES	REPRESENTANTS SUPPLEANTS
CLASSE EXCEPTIONNELLE	Mme Virginie BRUN M. Philippe LALOUETTE M. Philippe BEAUFORT	M. Alain ROSSI  Mme Carole WURTZ  Mme Ségolène JEANSON
CLASSE SUPERIEURE	Mme Lucienne LEPORCQ  Mme Agnès ALATORRE  Mme Sabrina BOUTROY	Mme Sonia SUIHLI  Mme Pascale POIRIER  Mme Carole CHAPELLE
CLASSE NORMALE	M. Yves PAPLORAY  Mme Monique GRACIEN-THAMAR M. Jérôme BENETEAU DE LA PRAIRIE Mme Anny-Pierre CHERAMY	M. Frédéric CHAMBON  Mme Marie-Ange DE MARINIS  Mme Nathalie SERA  Mme Claire BOURDIN

Fait le 20 DEC. 2018

Pour le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse :

**La chef de service, adjointe au directeur général  
des ressources humaines**

  
**Annick WAGNER**